

Le Président

DIRECTION DES MOBILITES

Dossier suivi par Laurence MARIN

☎ 02.47.80.12.00

Mèl : mobilites@tours-metropole.fr

Nos Réf : 394-18/LM-CB

**UNION DEPARTEMENTALE CFDT
D'INDRE-ET-LOIRE
A L'ATTENTION DE MONSIEUR BERNARD
« LA CAMUSIERE » 18 RUE DE L'OISELET
37550 SAINT-AVERTIN**

Tours, le 13 DEC. 2018

Objet : suite rdv novembre-lancement de 2 études

Monsieur

Pour faire suite à notre rendez-vous de novembre dernier, je souhaite vous confirmer, après avoir fait le point avec la SNCF, que ce qui a été convenu lors du comité de pilotage TMVL/SNCF/ Région Centre Val de Loire de juillet est en route.

Il a été convenu de lancer deux études :

- l'une relative à l'exploitation des gares de Tours et Saint-Pierre-des-Corps par la SNCF. Cette étude est lancée et doit notamment explorer les faisabilités de navettes entre les deux gares ;
- l'autre porte sur un lien mixte : ferroviaire/urbain entre ces deux gares. Pour cette étude, un cahier des charges est en cours de rédaction entre la SNCF, La Région et Tours Métropole et je souhaite que Tours Métropole en soit le maître d'ouvrage.

Ainsi, nous disposerons d'éléments complets et objectifs des possibilités et faisabilités pour améliorer la liaison entre ces deux pôles d'échanges majeurs de la Métropole tourangelle. Pour mener à bien cette étude, l'ensemble des éléments disponibles et études déjà réalisées sera versé au cahier des charges.

Désormais, je vous propose de laisser avancer ces études, mon objectif étant d'identifier la ou les solutions les plus efficaces pour nos concitoyens et d'en échanger le moment venu avec tous les acteurs intéressés par ses résultats.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bon à tout
Le Vice-Président délégué aux
Mobilités

Fr
Frédéric AUGIS



Adresser toute correspondance à M. le Président, sans indication de nom